

CM1 · FICHE 163978

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Définition : « Personne qui prépare et cuit le pain ». Retrouve le métier.

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Définition : « Personne qui entretient des plantes et des jardins ». Retrouve le métier.

Réponse : jardinier

Un jardinier est une personne qui entretient des plantes et des jardins.

3. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « organise les prêts et les collections d'une bibliothèque » ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

4. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « répare des chaussures » ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

5. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

6. Définition : « Personne qui vend et compose des bouquets ». Retrouve le métier.

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

7. Définition : « Personne qui confectionne des vêtements ». Retrouve le métier.

Réponse : couturier

Un couturier est une personne qui confectionne des vêtements.

8. Définition : « Personne qui répare des montres et des horloges ». Retrouve le métier.

Réponse : horloger

Un horloger est une personne qui répare des montres et des horloges.

9. Définition : « Personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ».

Retrouve le métier.

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

10. Définition : « Personne qui crée des images pour accompagner un texte ». Retrouve le métier.

Réponse : illustrateur

Un illustrateur est une personne qui crée des images pour accompagner un texte.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.